



## REGISTRE DES

# Délibérations du conseil municipal

## Séance du 14 novembre 2023

Nombre de conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 10

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni le 22 septembre 2023 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de de Lydie CHANEZ, 1<sup>ère</sup> adjointe et avec Elodie MELET pour secrétaire de séance.

### Conseillers municipaux présents :

Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Marion BLONDEAU, Michaël FUMEY, Sébastien GUILLAUME, Elodie MELET, Séverin PASKIEWICZ, Jean-Yves QUETY, Philippe SCHENCK, Jérôme SERRETTE

### Conseillers municipaux absents excusés :

Florent SERRETTE, Joël ALPY, Camille BARBAZ

Elodie MELET a été désignée secrétaire de séance. La séance est ouverte à 19h30.

---

### **Objet : Souscription d'une ligne de trésorerie Projet centre bourg**

Mme Lydie CHANEZ rappelle que lors de la dernière séance du conseil municipal d 22 septembre 2023, le conseil municipal avait été sollicité pour contracter une ligne de trésorerie ou un prêt relais dans l'attente des versements des subventions du projet centre bourg. Les banques ont été sollicitées. La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté a répondu à la sollicitation de la commune. Au vu du tableau d'analyse des offres présentées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

**Décide** de conclure un contrat de prêt avec la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Objet : Construction du projet centre bourg
- Montant de la ligne de trésorerie : 400 000 €
- Durée d'amortissement : 12 mois
- Taux : EURIBOR + 0,750 %
- Tirage montant minimum de 15 000 €
- Montant des frais de dossier : 0,180 % du nominal de la ligne avec un minimum de perception de 100 €, payable en une seule fois à la mise en place.

**Autorise** Mme la 1<sup>ère</sup> adjointe à signer tout document relatif au contrat de prêt décrit ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 039-200057115-20231114-DCM\_20231114\_14-DE



Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour le Maire empêché,**

La 1<sup>ère</sup> adjointe,  
Lydie CHANEZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chanez' with a stylized flourish.

